

Date : **3 1 OCT, 2017**

**Monsieur Gilbert GALÉRON
Président de l'Association MON NOM
ACCENTUÉ
7 rue Gaston Ramon
29200 BREST**

Nos Réf. : DDO/DMOA/DPM – D – 2017 - 797

OBJET : Harmonisation des données de la carte vitale

Monsieur,

Par votre lettre en date du 2 septembre 2017, vous me demandiez de vous donner des précisions sur la prise en compte par les services de la CNAMTS de l'acceptation des caractères accentués sur la carte Vitale.

A ce jour, les évolutions nécessaires à la mise en œuvre de ce projet ont été réalisées : nous débutons une phase de tests.

Ainsi que vous le relevez vous-même, cette évolution est vaste, touchant un système d'information gérant l'ensemble de la population relevant du régime général de la Sécurité Sociale.

L'intégralité de la chaîne de production de la carte Vitale est concernée par cette évolution, depuis les applications d'enregistrement des noms et prénoms dans notre base de données, jusqu'à l'informatique des centres de production des cartes Vitale.

De ce fait, la phase de tests sera conséquente, aucune régression ne pouvant être admise au regard de la population concernée. Cette période se terminera en fin de premier semestre 2018.

Les caractères accentués pourront donc être présents sur les cartes Vitale du régime général à compter du second semestre 2018.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Bruno V. 10/10/17

Nicolas Revel

Nicolas REVEL